

A. Belmas, M. Etis, L. Germon, V. Boiko-Alaux, V. Sautou

Pôle Pharmacie, CHU Clermont Ferrand, 58 rue Montalembert, 63003 Clermont Ferrand

Contact : alice.belmas@gmail.com

Introduction:

Lors de l'implantation d'un DMI, divers types d'échecs de pose (EP) sont possibles tels qu'échec de procédure, manque de formation, perte accidentelle de l'état stérile... générant ainsi une perte financière. Un circuit relatif aux EP a été mis en place dans notre établissement : un formulaire déclaratif est adressé à la pharmacie, qui sert de base aux demandes de gestes commerciaux.

L'objectif de ce travail est d'analyser et de suivre l'évolution des EP.

Matériel et Méthodes:

Pour chaque EP, sont saisies les informations suivantes : date d'intervention, service, identification du DMI, fournisseur et prix facturé, ainsi que les circonstances de non implantation. L'analyse du formulaire permet de vérifier que l'EP ne relève pas d'une matériovigilance puis va définir si celui-ci est du à une erreur d'utilisation du médecin par manque de formation ou non, ou bien du à une difficulté rencontrée chez le patient.

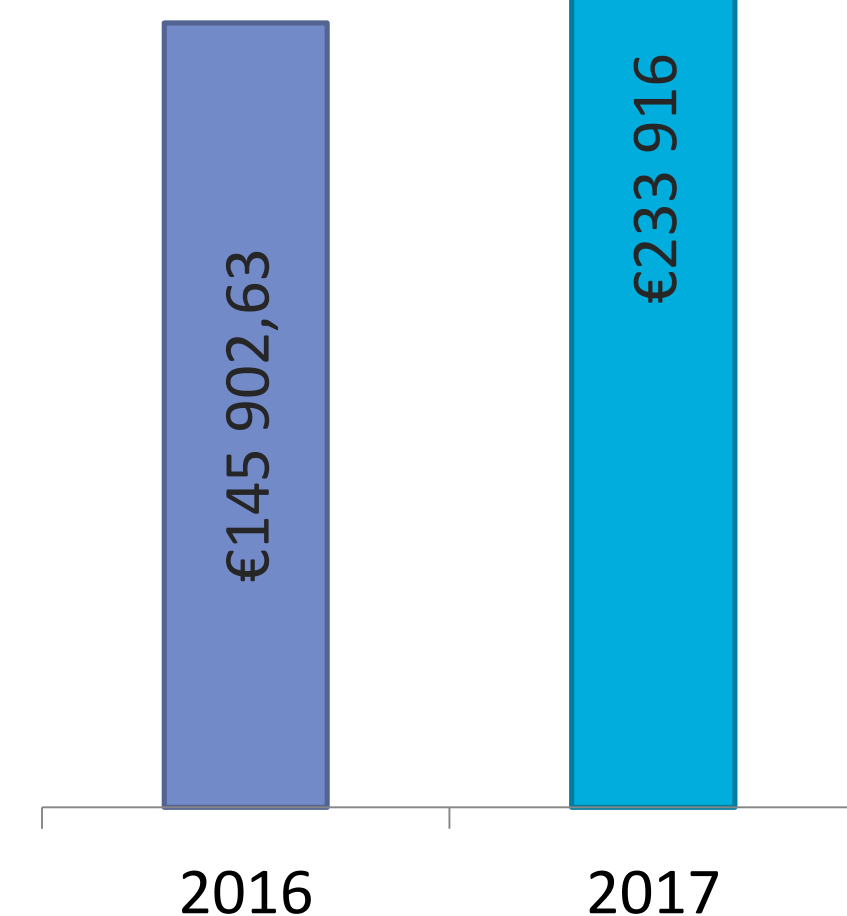
Un geste commercial (GC) est demandé pour tout DMI dont le prix facturé est > 200€, en informant le fournisseur des raisons de l'EP, celui-ci restant à l'appréciation du fournisseur.

Résultats:

Suite actions de sensibilisation à la déclaration des EP réalisée en 2016-2017

Valeur financière des EP déclarés /an

+ 59%



Echecs de pose déclarés pour l'année 2017

Soit 233 916 € HT

342 EP déclarés

181 DMI

Prix marché < 200€ HT

Pas de demande de GC

161 DMI

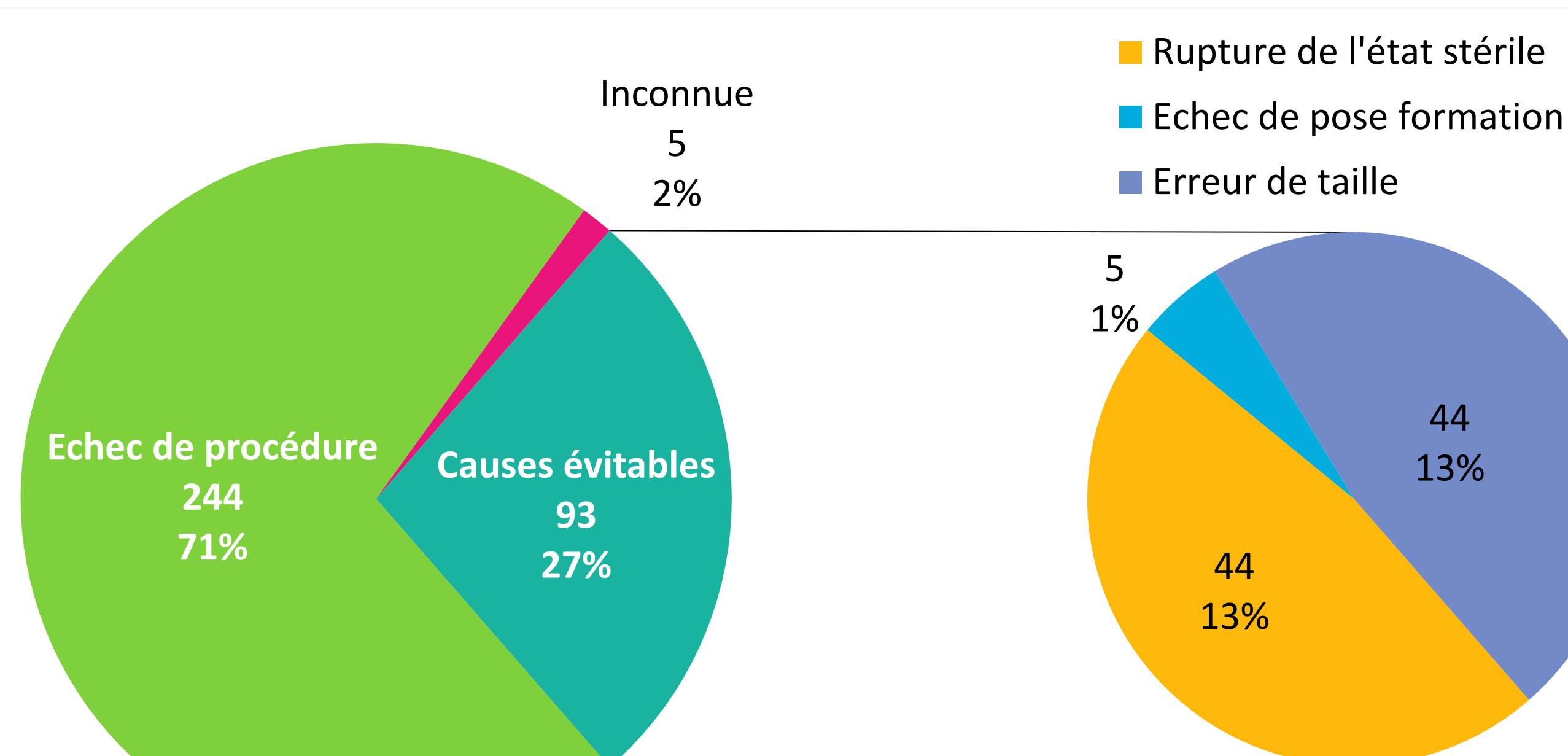
Prix marché > 200€ HT

Demande de GC systématique

Actions mises en place:

- **Sensibilisation du personnel :**
 - Vérification accrue de l'adéquation entre DMI/patient
 - Encouragement à la déclaration des EP
- **Formation :**
 - Pour les nouveaux DMI: formation exigée ou séniorisation
 - En cas d'EP récurrents sur un DMI: formation supplémentaire
- **Présentation d'un bilan annuel des EP du service aux chefs de pôles**
 - ➔ Mise en place d'actions ciblées en concertation

NB: Le recueil des données présentées ici se base sur une déclaration volontaire des services. Une sous estimation des chiffres réels est donc probable.



Répartition des motifs d'EP déclarés en 2017

Conclusion :

- Le recensement des EP et la demande systématique de gestes commerciaux pour les DMI dont le prix marché > 200€ HT par les pharmaciens permet de **limiter les pertes financières** liées aux EP.
- Les actions correctives mises en place doivent être poursuivies afin de **limiter le nombre d'échecs de pose**, notamment ceux liés à des causes évitables.
- Une plus grande précision dans les motifs d'EP est souhaitable, pour permettre de **déceler parmi les EP déclarés des cas relevant d'une matériovigilance** qui ne seraient pas déclarés comme tels.